Formation de base et complémentaire : AgRp (RPO) classe II - médical – sources et appareils (E-learning)

Afin de pouvoir exercer le rôle d'agent en radioprotection ou de chef de service du contrôle physique, une formation théorique appropriée doit être suivie. Le contenu du programme de formation et sa durée sont décrits dans un règlement technique de l'AFCN.

POUR QUI ?

Ce cours de trois jours s'adresse principalement aux futurs agents de radioprotection / chefs de service pour les installations de classe II qui utilisent des sources radioactives ainsi que des appareils à rayons X dans les secteurs médicaux et industriels ainsi que dans le secteur des recherches.

CONTENU DE LA FORMATION

Les thèmes suivant seront abordés:

- Définitions dans le cadre de la radioactivité - sources ionisantes - radioactivité naturelle
- Dosimétrie
- Appareils- et techniques de mesure
- Effets biologiques des radiations
- Appareils émettant des radiations ionisantes
- Sources radioactives
- Législation et responsabilités
- Principes de base de la radioprotection
- Tâches des RPO dans la pratique
- Séance d'exercices pratiques
- Test de connaissance

OBJECTIFS

L'Arrêté Royal du 6 décembre 2018 a apporté un certain nombre de changements au Règlement Général de la Protection contre les dangers des Radiations Ionisantes (ARBIS) avec effet au 1er janvier 2019. La législation a bien entendu prévu une longue période transitoire afin de vous préparer pour disposer d'assez de temps pour vous conformer à toutes les exigences de cet Arrêté Royal.

Le nouvel arrêté royal aura un impact majeur sur l'organisation du Service de Contrôle Physique, qui doit désormais être organisé en interne. Ce service interne se compose d'au moins un chef de service et, le cas échéant, d'agents en radioprotection. Les membres de ce département, y compris le chef du département, doivent être des membres du personnel de votre organisation. N'hésitez pas à en discuter avec votre expert en contrôle physique, qui se fera un plaisir de vous expliquer en détails ce qui en ressort.

Afin de pouvoir exercer le rôle d'agent en radioprotection ou de chef de service du contrôle physique, une formation théorique appropriée doit être suivie. Le contenu du programme de formation et sa durée sont décrits dans un règlement technique de l'AFCN, publié le 28 février 2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Vous avez ici accès à un e-learning avec des enregistrements professionnels. Veillez à prévoir suffisamment de temps pour prendre des notes et passer le test de connaissances (s'il y a un).
- Vous recevrez un mail d'accueil quelques jours après votre inscription. Veillez à surveiller votre dossier de courrier indésirable pendant cette période.
- A partir du moment où vous recevez ce mail d'acceuil, vous aurez 3 mois pour compléter le module. Après cela, votre accès sera fermé.
- Pour cet e-learning, nous offrons également la possibilité de s'inscrire à une session de questions-réponses. Ce sont des moments fixes en ligne où vous (en groupe) pouvez poser vos questions sur la formation directement au formateur. L'inscription à ces sessions se fait via notre plateforme digitale.
- Chaque participant reçoit un syllabus (en PDF).

LIEUX DE FORMATION

Lieux	Durée de la formation	Langue	Prix
Online	Au moins 24 heures (*)	Néerlandais	1236 EUR
Online	Au moins 24 heures (*)	Français	1183 EUR

Prix hors TVA.

Vinçotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Bruxelles

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées. Les détails les plus récents et complets concernant cette formation - y compris le contenu, les dates, le lieu et le prix - sont toujours disponibles sur notre site web : www.vincotte-academy.be. Les inscriptions se font exclusivement via le site web. En vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et le règlement de la formation, qui sont également consultables en ligne.

(*) La durée effective d'une formation en ligne est difficile à déterminer. Veuillez donc à prévoir du temps pour prendre des notes et revoir les vidéos (si vous le souhaitez).